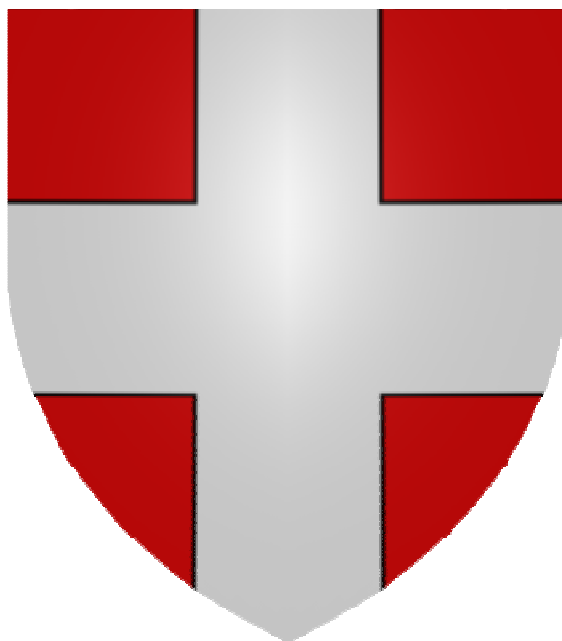


Pascal DURANDARD

Famille Silvoz, de Rognaix



Janvier 2023

La famille Silvoz est probablement issue d'une famille éponyme de Pussy. Appartenant à la paysannerie aisée, elle est établie à Rognaix dans la première moitié du XVII^e siècle. Elle a développé une branche à Grand-Cœur et une autre à Saint-Paul-sur-Isère, et celle de Grand-Cœur fit même partie de la petite notabilité rurale. Elle a donné deux prêtres fort actifs, dont l'un fut directeur du séminaire de Moûtiers, puis curé de Montgirod. Toutes les branches de cette famille Silvoz sont éteintes, l'une peu après le rattachement à la France en 1792, les deux autres au cours du XIX^e siècle.



Sources

Archives départementales de la Savoie (en ligne sur Internet) :

- ✓ Registres paroissiaux et d'état civil d'Aigueblanche, Bonneval, Grand-Cœur, Montgirod, Pussy, Rognaix et Saint-Paul-sur-Isère
- ✓ Recensement de 1876 de Rognaix et Saint-Paul-sur-Isère
- ✓ Tabellions de Conflans et de Moûtiers (références en note)

Archives de Paris (en ligne sur Internet) :

- ✓ Actes de l'état civil reconstitué

Source bibliographique :

- ✓ *Le Diocèse de Tarentaise des origines au concordat de 1802*, tome I, M. le chanoine Frédéric Richermoz, publication « Tarentasia Christiana », imprimerie Félix Bérourd, Moûtiers, 1928

Relevés des naissances, mariages et décès de la commune de Saint-Paul-sur-Isère, travail effectué par Madame Yvette Fraissard (mis en ligne sur la base des relevés collaboratifs de GENEANET)

Filiation suivie

§ I - Branche aînée

1^{er} degré

Louis SILVOZ, demeurant à Rognaix, mort à Rognaix le 20 janvier 1685.

Il a épousé vers 1645 **Claudine REGAL**.

Enfants :

2-1) Claude SILVOZ, qui suit

2-2) Gaspard SILVOZ, inhumé à Rognaix le 1^{er} juin 1663.

2-3) Martine SILVOZ, inhumée à Rognaix le 3 octobre 1683.

2-4) Claudine SILVOZ, baptisée à Rognaix le 5 octobre 1663 (parrain : Pierre Regal ; marraine : la Clauda, femme de Jean François Morardet).

2-5) Honnête Jean SILVOZ, dont la postérité est rapportée au § III.

2-6) *Probablement* : Jeanne SILVE, morte à Saint-Paul-sur-Isère le 7 juin 1697. Elle a épousé avant 1677 Claude TESTAZ.

2^{ème} degré

Claude SILVOZ, demeurant à Villard-Vincent, paroisse de Rognaix. Il est inhumé à Rognaix le 30 décembre 1689.

Il épouse en 1669 **Marie TESTAZ**, née vers 1649, fille d'Antoine Testaz et de Pernelle LÉGER. Elle est présente lors du contrat de mariage de son fils en 1705.

Enfants, nés et baptisés à Rognaix :

3-1) Antoinette SILVOZ, baptisée le 15 septembre 1670 (parrain : Antoine Fillion ; marraine : Antoinette Léger).

3-2) Honnête Joseph SILVOZ, qui suit.

3-3) Louise SILVOZ, baptisée le 3 novembre 1675 (parrain : Claude Crestet ; marraine : Louise André, de Conflans) ; morte à Saint-Paul le 26 juin 1735. Elle épouse en 1695 Honnête Joseph BOZON, né en 1666, fils de Michel Bozon et d'Hippolyte GAUDICHON, du Villard, paroisse de Saint-Paul.

3-4) Honorable Jacques SILVOZ. Il habite le hameau de la Ville (en Rognaix), et il est inhumé à Rognaix le 10 juillet 1736.

Le 30 août 1711, il prête 30 florins à Honorable Georgine à feu Antoine Allemoz, veuve de Pierre Morardet, demeurant à la Villa, qui lui remet en hypothèque une pièce de terre d'un bichet avec deux châtaigniers, sise au terroir de Rognaix au lieu-dit « à la Comba »¹.

Peu de temps avant de mourir, il teste le 2 juillet 1736 dans sa maison à la Ville. Le jour de son enterrement, il veut que les prêtres de Saint-Paul assistent celui de Rognaix, et qu'ils célèbrent trois messes de *requiem* (deux grandes et une basse). Il veut aussi que l'on emploie quatre livres de cire blanche le jour de sa mort, et que le curé de Rognaix dise douze messes de *requiem* dans l'année de son décès. Il lègue aux confréries du St-Sacrement et du Rosaire de Rognaix, à chacune 4 livres, de même qu'à l'église paroissiale et au maître-autel de cette église. Il lègue à sa fille Marie la

¹ Notaire Villien. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1849, folios 19 (verso) et 20.

somme de 600 livres, six linceuls de trois aunes « moins un quart » chacun, quatre aunes de toile mêlée et deux de ritte, six serviettes à carreaux, une nappe, une couverture de drap de pays de quatre aunes, et un coffre de cerisier « ferré et fermant à la clef ». Jusqu'à son mariage, elle sera « nourrie, vêtue et entretenue avec son héritier, en travaillant de son pouvoir ». Il laisse à sa (seconde) femme l'usufruit de ses biens, comme son contrat dotal le spécifie. Enfin, il fait son fils Philibert son héritier universel, lui substituant sa fille Marie, puis « tous les enfants mâles nés et à naître » de Discret Claude Silve, son frère, à qui il donne, ainsi qu'à son neveu Victor, la tutelle et le curateur de son fils Philibert. Après avoir fait consigner ses dernières dispositions, il fait faire par le notaire l'inventaire de ses meubles ².

Il épouse 1^e) Marie LÉGER, veuve de Jean Antoine POUX, et fille de Donat Léger. Elle teste le 14 janvier 1705 en faveur de son (second) mari ³. Elle est inhumée à Rognaix le 14 avril 1715.

Il épouse 2^e) à Rognaix le 29 avril 1715, avec un contrat dotal passé le 26 précédent ⁴, Honorable Anne Marie FILLION, de Saint-Paul-sur-Isère, veuve de Philibert PÉRONNIER, de Blay, fille de feu Maître Jacques Fillion. Elle est inhumée à Rognaix le 1^{er} février 1738.

Enfants du second lit :

4-1) N SILVOZ, inhumé à Rognaix le 30 août 1716.

4-2) Martin SILVOZ, inhumé à Rognaix le 13 janvier 1719.

4-3) Marie SILVOZ, baptisée à Rognaix le 22 novembre 1721 (parrain : Louis Tilliet ; marraine : Andrée Léger, femme de Joseph Lardet). Elle teste le 9 juin 1743 à Grand-Cœur. Elle lègue à Antoinette Péronnier, sa sœur utérine, femme de Claude Bozon, une douzaine de chemises de femme, une douzaine de coiffes et six tabliers. Elle lègue à son mari 300 livres et le surplus de son trossel. Elle lègue aux deux confréries de Grand-Cœur, à chacune 2 livres. Enfin, elle fait son frère Philibert son héritier universel ⁵. Elle épouse à Grand-Cœur le 4 février 1739, avec un contrat dotal, Honorable Claude BILLIET, de Grand-Cœur, fils de Michel Billiet.

4-4) Discret Philibert SILVOZ, baptisé le 30 mars 1726 (parrain : Noble Philibert Duverger, seigneur de Blay ; marraine : Pernelle Broccard, veuve de Claude Fillion, notaire à Saint-Paul). Il est mort à Rognaix le 12 janvier 1781, et il est inhumé le surlendemain.

Après la mort de sa mère, le juge du marquisat de Saint-Thomas le place sous la tutelle de son oncle Claude, par acte passé le 6 février 1738 dans la maison de son père ⁶. Le 27 juin 1741, le même magistrat nomme Martin Silve, son cousin issu de germains, pour être son curateur ⁷.

Il fait un premier testament le 14 janvier 1742. Il ordonne trois grandes messes « à diacre et sous-diacre » après son décès : une le jour de sa sépulture, une le jour de la neuvaine et une le jour de l'anniversaire de sa mort. Durant les neuf jours de sa neuvaine, il veut que l'on célèbre chaque jour une messe basse pour le repos de son âme et de ses parents trépassés. Il ordonne également un

² Notaire Fillion. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1896, *folios* 816 et 817.

³ Notaire Matheret. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1428, *folio* 22.

⁴ Notaire Regal. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1447, *folio* 289. Anne Marie Fillion se constitue en dot la somme de 1.500 florins pour ses droits paternels et maternels, outre son trousseau et le bétail qu'elle possède. De son côté, Jacques Silvoz donne à sa future épouse l'usufruit de ses biens.

⁵ Notaire Bernard. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1910, *folio* 569.

⁶ Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1900, *folio* 161.

⁷ Notaire Ferley, servant de greffier. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1906, *folio* 797.

sepvellement le jour de ses obsèques, « ou pour le plus tard » le jour de la neuvaine. À cet effet, on emploiera six bichets de blé (moitié seigle et orge) pour en faire du pain, qu'on distribuera aux pauvres « qui se présenteront à l'aumône ». Il lègue 12 livres à l'église de Rognaix, et 3 livres à chacune des confréries de cette paroisse. Il lègue de même 3 livres à la confrérie des pénitents blancs de la paroisse où il décèdera, à condition que les pénitents « viennent accompagner son corps lors de son enterrement ». Il lègue 60 livres à sa sœur Marie, et 50 livres à Honorable Antoinette Péronnier, sa sœur utérine, femme de Claude Bozon-Valotton. Il lègue la somme de 6 x 20 livres à titre de fondation, à l'église que son héritier choisira, pour six messes annuelles pour le repos de son âme. Il institue son héritier universel Révérend Georges Silvoz, l'un des directeurs du séminaire de Moûtiers, son cousin ⁸.

Il teste une seconde fois le 16 août 1771. Pour son enterrement, il veut l'assistance de deux prêtres « étrangers » pour célébrer « les divins offices », outre le curé de Rognaix. Ces ecclésiastiques devront se rendre dans sa maison « pour le prendre et l'accompagner », et ils « célébreront chacun la messe pour le repos de son âme ». À la fin de l'année de son décès, de même que le jour de ses obsèques et celui de sa neuvaine, le curé sera tenu « seulement » de célébrer la grand messe de *requiem* avec les répons. Il lègue aux confréries du St-Sacrement et du Rosaire de Rognaix, à chacune la somme de 6 livres. Il lègue encore 6 livres au maître-autel de l'église de Rognaix. Il laisse 6 livres au curé pour qu'il dise dix messes basses de *requiem* dans l'année de son décès. Il lègue à titre de fondation la somme de 200 livres à l'église de Rognaix, et charge ses héritiers « de prier le Révérend curé dudit lieu de la placer sur quelques fonds assurés, ou de la prêter à gens solvables moyennant une suffisance caution ; au moyen de quoi ledit curé et [ses] successeurs [seront tenus] de dire et célébrer à perpétuité et annuellement trois grandes messes de *requiem* et trois messes basses ». Il lègue 160 livres à Jeanne à feu Claude Bozon-Vallotton, sa nièce. Il laisse l'usufruit de ses biens à Antoinette Péronnier, sa sœur utérine. Enfin, il fait ses héritiers universels ses neveux Bozon-Vallotton (Philippe, Philibert et François) ⁹.

- 3-5) Claude SILVOZ l'aîné, vivant en 1706, inhumé à Rognaix le 16 novembre 1709.
- 3-6) ***Discret Claude SILVOZ le jeune, dont la postérité est rapportée au § II.***
- 3-7) Pierre SILVOZ, baptisé le 29 mars 1685 (parrain : Pierre Santiquet ; marraine : Jeanne Chaulet, mère de la marraine de Jeanne Silvoz).
- 3-8) Jeanne SILVOZ, jumelle du précédent et baptisée avec lui (parrain : Pierre Regal ; marraine : Jeanne Chaulet, fille de la marraine de Pierre Silvoz).

3^{ème} degré

Honnête Joseph SILVOZ, baptisé à Rognaix le 20 mars 1672 (parrain : Jean Silvoz ; marraine : Claude Testaz). Il est inhumé à Rognaix le 15 février 1717.

Le 1^{er} mai 1706, il reconnaît avoir reçu de ses frères la somme de 225 florins pour le remboursement de pareille somme qu'il avait donnée à Joseph Bozon, du Villard de Saint-Paul, leur beau-frère, pour la dot de leur sœur Louise ¹⁰.

⁸ Notaire Farcy. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1908, *folios* 144 et 145.

⁹ Notaire Mugnier. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1542, *folio* 1147.

¹⁰ Notaire Regal. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1430, *folio* 310.

Sentant la mort venir, il teste le 13 février 1717 dans la maison de son frère Jacques. Il ordonne à son héritier de faire célébrer dans l'année de son décès vingt messes de *requiem*. Il lègue à sa (seconde) femme la moitié d'un jardin à la Contamine, terroir de Rognaix. Il lui laisse également son habitation dans sa maison à Rognaix et, tant qu'elle restera sa veuve, elle aura une pension annuelle. Au cas où elle ne pourrait habiter avec ses enfants, il lui relâche une pièce de terre au-dessous de l'église de Rognaix, « pour en percevoir les fruits aussi pendant sa vie ». Il lègue à ses filles Josèphe et Anne (issues de son premier mariage), à chacune la somme de 100 florins, leur substituant son héritier. Il donne la tutelle de ses enfants à ses frères Claude et Jacques. Enfin, il institue son fils Georges son héritier universel. Après avoir pris ses dernières dispositions, Joseph Silvoz fait faire par le notaire l'inventaire de ses meubles morts et vifs. Il possède alors trois vaches (dont une vieille), une génisse de trois ans, un mouton mâle de deux ans, une chèvre lactive, divers outils et ustensiles de ménage, quelques meubles et un peu de linge ¹¹. Après sa mort, par décision du 23 avril 1717, le juge du marquisat de Saint-Thomas décerne à ses frères Claude et Jacques la tutelle de ses enfants, mineurs ¹².

Il épouse 1^e) vers 1705 **Pernette FILLION**. Elle est inhumée à Rognaix le 25 septembre 1712.

Il épouse 2^e) à Rognaix le 29 avril 1716 **Claudine GUILLOT**, veuve de François LARDET, de Rognaix. Originaire de Pussy, elle est fille de feu Jean-Baptiste Guillot-Gojat et d'Honorable Françoise VIEUGE. Veuve à nouveau, elle épouse en troisièmes noces à Bonneval le 20 juin 1721 Honnête Jean EXCOFFIER, de cette paroisse. Sur le point de mourir, elle teste le 31 mai 1735 dans la maison de son troisième mari à Bonneval. Elle lègue 2 livres à la confrérie du Rosaire de Bonneval, et veut que l'on célèbre dans l'année de son décès six messes basses dans l'église de Bonneval, et autant dans celle de Pussy, pour le repos de son âme. Elle lègue 50 livres à Martin Lardet, son fils du premier lit, qu'elle exclut de sa succession « pour être absent du pays depuis douze ans, étant même dans le doute qu'il soit mort ». Elle lègue 20 livres à Claudine Guillot, sa filleule, femme de Joseph Coutet. Elle lègue 30 livres à sa sœur Jeanne, femme de Jean Mathié, et fait son héritier universel Urbain Guillot, son neveu ¹³. Elle est inhumée à Bonneval le 2 juin 1735.

Enfants, du premier lit, baptisés à Rognaix :

4-1) Josèphe SILVOZ, légataire de son père en 1717.

4-2) Honnête Georges SILVOZ, qui suit.

4-3) Martine SILVOZ, baptisée le 4 avril 1709 (parrain : Louis Testaz, de Saint-Paul ; marraine : Joseph Gonet) ; inhumée le 11 mai suivant.

4-4) Anne SILVOZ, baptisée le 13 décembre 1710 (parrain : Jacques Silvoz ; marraine : Anne Muffet, femme de Claude Mathié). Elle est morte à Saint-Paul-sur-Isère le 25 septembre 1774, et elle est inhumée le surlendemain.

4^{ème} degré

Honnête Georges SILVOZ, né à Rognaix vers 1707. Habitant Saint-Paul-sur-Isère, il est mort en cette commune le lendemain de Noël de l'année 1792, et il est inhumé le jour suivant 27 décembre.

Le 15 juillet 1764, il rétrocède au sieur Claude Humbert à feu Victor Silve, né à Grand-Cœur et habitant à Montgirod, au nom de Révérend Georges Silve, son oncle, curé de Montgirod, une mesure au village de la Ville, paroisse de Rognaix, plus une grange sise aux Renches. Ces

¹¹ Notaire Regal. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1860, *folios* 165 et 166.

¹² Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1861.

¹³ Notaire Mugnier. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1894, *folios* 530 (*verso*) et 531.

biens avaient été relâchés par le Révérend Georges Silve le 13 mars 1760 (notaire Déléans), moyennant la somme de 177 livres et 2 sols ¹⁴.

Il épouse 1^{er}) vers 1730 **Jeanne MORARDET**, baptisée à Saint-Paul le 25 février 1712, fille de feu Jean François et de Claudine GAGE-MONJOVET. Elle est morte au hameau des Champs à Saint-Paul le 5 juin 1771.

Le 18 août 1764, Georges Silve et Jeanne Morardet font un testament commun. Ils lèguent aux confréries du St-Sacrement et du Rosaire de leur paroisse, à chacune la somme de 3 livres. Georges veut qu'il soit fait une « aumône générale » dans les trois années qui suivront son décès. Les deux époux se donnent réciproquement l'usufruit de leurs biens. Ils lèguent à leurs filles Nicolarde et Marie, à chacune la somme de 400 livres, un coffre de sapin « ferré et fermant à la clef », une génisse de deux ans, une brebis « à lait », et six aunes de toile « mêlée ». Ils font leurs héritiers universels leurs fils Hippolyte et Guillaume, et leur fille Guillermine, femme de Claude Benoît ¹⁵.

Georges Silve épouse 2^e) à Moûtiers le 13 janvier 1772 **Andréanne ROULET**, veuve d'Hippolyte FILLION, de Saint-Paul-sur-Isère. Baptisée à Saint-Jean-de-Belleville le 4 septembre 1725, elle est fille de Jean Pierre Roulet et de Louise CHAVOUTIER. Elle est morte à Saint-Paul le 30 août 1782, âgée d'environ soixante ans.

Il épouse 3^e) à Saint-Paul-sur-Isère le 28 avril 1783 **Marie BOSON**, veuve de Jean-Baptiste GUILLOT, de Rognaix, et fille de feu Joseph Boson. Elle est morte à Rognaix le 8 janvier 1792, âgée d'environ septante ans.

Enfants, tous du premier lit, baptisés à Saint-Paul-sur-Isère :

- 5-1) Guillemette SILVE, baptisée à Saint-Paul le 24 avril 1731 (parrain : Martin Morardet ; marraine : Guillemette Mugnier) ; morte à Saint-Paul-sur-Isère le 2 avril 1809. Elle épouse Claude BENOÎT, né vers 1714. Il est mort à Saint-Paul le 1^{er} décembre 1804.
- 5-2) Josèphe SILVE, baptisée le 14 février 1735 (parrain : Hippolyte Denche ; marraine : Josèphe Morardet).
- 5-3) Hyppolite SILVE, baptisée le 6 février 1738 (parrain : Jean Lechière ; marraine : Josèphe Tellier).
- 5-4) Marie SILVE, baptisée le 17 janvier 1741 (parrain : François Fillion).
- 5-5) **Hippolyte SILVE, qui suit.**
- 5-6) Nicole SILVE, baptisée le 14 octobre 1745 (parrain : Jacques Fontaine ; marraine : Nicole Ours). Elle épouse à Saint-Paul-sur-Isère le 23 septembre 1769 François ROCHAIX, du hameau du Combet en cette paroisse, fils de Michel Rochaix.
- 5-7) Antoine SILVE, baptisé le 23 juin 1748 (parrain : Antoine Gontier ; marraine : Georgine Fontaine-Tranchand).
- 5-8) Claude SILVE, baptisé le 27 mars 1752 (parrain : Claude Denche ; marraine : Jeanne Fillion-Bantin).
- 5-9) Marie SILVE, baptisée le 30 janvier 1754 (parrain : Hippolyte Denche ; marraine : Marie Avrillier).
- 5-10) Philiberte SILVE, baptisée le 10 avril 1758 (parrain : Georges Denche ; marraine : Philiberte Blanc).

¹⁴ Notaire Perrot. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1528, folio 434.

¹⁵ Notaire Brunier. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1531, folios 39 (verso) à 41.

5^{ème} degré

Hippolyte SILVOZ, baptisé à Saint-Paul-sur-Isère le 27 mai 1742 (parrain : Hippolyte Blanc ; marraine : Marie Fillion). Il habite le hameau des Champs (en Saint-Paul)

Il épouse 1^{er} à Saint-Paul-sur-Isère le 7 octobre 1762 **Marie BLANC**, baptisée en cette paroisse le 16 avril 1738, fille de Joseph Blanc et de Philippa MERCIER. Elle est morte à Saint-Paul le 9 octobre 1764.

Il épouse 2^e à Saint-Paul-sur-Isère le 18 novembre 1764, avec une dispense du 4^{ème} degré de consanguinité, **Jeanne Marie TÉTAZ**. Elle est morte à Saint-Paul le 25 octobre 1802.

Enfants, tous du second lit, baptisés à Saint-Paul-sur-Isère :

6-1) Georges SILVE, baptisé le 19 mars 1769 (parrain : Georges Silve ; marraine : Marie Bozon). Il est mort à Saint-Paul le 14 mai 1799.

Il épouse à Saint-Paul-sur-Isère le 23 septembre 1786 Josèphe BOZON-SAUGE, fille de feu Jacques Bozon-Sauge et de Josèphe BOSON-PERROUD. Elle est morte à Saint-Paul-sur-Isère le 14 mai 1814.

Enfants, nés à Saint-Paul-sur-Isère :

7-1) Joseph SILVE, né le 5 octobre 1792 et mort le lendemain.

7-2) Marie SILVE, née le 13 octobre 1796, morte à Rognaix le 8 novembre 1833 et inhumée le lendemain. Elle épouse à Rognaix le 13 juin 1825 Jean Pierre RAVIER, né en cette commune le 18 germinal an VI, fils de défunt Joseph Ravier et de Marie COLLIARD. Veuf, il se remarie à Rognaix le 13 janvier 1835 avec Virginie COLLIARD. Cultivateur, il est mort chez lui au hameau des Teppes le 30 décembre 1880.

7-3) Jean François SILVOZ (ou SILVE), né le 6 mai 1812 et baptisé à la maison par Martine Mercier « à cause du danger de mort ; et parce qu'il y avait lieu de douter de la validité du baptême », le curé de Rognaix a procédé le même jour à l'église au rite dans les formes (parrain : François Ducrey ; marraine : Marie Jacqueline Blanc).

6-2) Claude SILVOZ, baptisé le 18 décembre 1771 (parrain : Claude Santiquet ; marraine : Guillemette Silvoz, épouse de Claude Benoît).

6-3) Joseph SILVOZ, qui suit.

6-4) Marie SILVE, baptisée le 6 juillet 1781 (parrain : Georges Denche ; marraine : Philiberte Glaisat-Blanc).

6-5) Jeanne Marguerite SILVOZ, baptisée le 3 juin 1785 (parrain : Jean Lachenal-Chevalet ; marraine : Michèle Sentoz) ; morte à Saint-Paul le 30 juin 1793.

6^{ème} degré

Joseph SILVOZ, baptisé à Saint-Paul-sur-Isère le 25 juin 1778 (parrain et marraine : Joseph et Anne Marie Tétaz). Il est mort en cette paroisse le 13 juillet 1816.

Il épouse à Saint-Paul-sur-Isère le 16 septembre 1797 **Nicole GONTHIER**, baptisée en cette paroisse le 28 septembre 1773, fille de Jean Gonthier et de Michelette AVRILLIER. Elle est morte à Saint-Paul le 29 juin 1818.

Enfants, nés et baptisés à Saint-Paul-sur-Isère :

7-1) Marguerite SILVE, née le 19 mai 1801.

7-2) Joseph Marie SYLVOZ, qui suit.

7-3) Jean SILVOZ, né le 6 mai 1806, mort à Saint-Paul le 3 février 1817.

7-4) Jeanne Marie SYLVOZ, née le 10 mars 1809, morte le 16 suivant.

- 7-5) Antoine SYLVOZ, né le 27 novembre 1810, mort le 6 décembre suivant.
- 7-6) Étienne François SYLVOZ, né le 26 décembre 1811.
- 7-7) Caroline SYLVOZ, née le 2 novembre 1814. Cultivatrice à Saint-Paul, elle est morte en cette paroisse le 15 décembre 1846.

7^{ème} degré

Joseph Marie SYLVOZ, né à Saint-Paul-sur-Isère le 29 messidor an XI (18 juillet 1803). Cultivateur à Saint-Paul, puis commissionnaire à Paris, il est mort le 28 juin 1843.

Il épouse à Saint-Paul-sur-Isère le 24 juin 1818 **Suzanne COLLIARD**, née à Rognaix le 30 prairial an III, fille de Martin Colliard et d'Étiennaz TÉTAZ. Elle est morte au hameau de Beauséjour le 20 janvier 1872.

Enfants, nés et baptisés à Saint-Paul-sur-Isère :

8-1) Charles François SYLVOZ, né le 25 mai 1820. Cultivateur à Saint-Paul, il est mort sans alliance en cette commune (au hameau de Beauséjour) le 17 octobre 1886.

8-2) *Jean Marie SYLVOZ, qui suit.*

8-3) Césarine SYLVOZ, née le 17 septembre 1824, morte à Saint-Paul le 12 mai 1827.

8-4) Marie Julie SYLVOZ, née le 27 janvier 1827. En 1876, elle est cultivatrice à Saint-Paul avec son frère aîné.

8^{ème} degré

Jean Marie SYLVOZ, né à Saint-Paul-sur-Isère le 7 juin 1822. Commissionnaire à Paris à l'époque de son mariage et en 1860, il demeure rue Geoffroy-l'Asnier. À l'époque de son second mariage, il est cultivateur à Rognaix.

Il épouse 1^o à Paris (IX^e arrondissement) le 24 mars 1855 **Jeanne Sylvine GARÇON**, alors domestique et demeurant à la même adresse que son mari, née « au même lieu » le 15 octobre 1825, fille d'Hippolyte Garçon et de feu Claudine FILLION. Elle est morte à Paris (IX^e arrondissement) le 4 juin 1860, journalière.

Il épouse 2^o à Rognaix le 20 juillet 1864 **Marguerite POINTET**, alors ménagère à Rognaix, veuve de Félix MASSON († à Rognaix le 17 septembre 1863). Née à Cevins le 2 mai 1826, elle est la fille naturelle de défunte Catherine POINTET.

Enfants, tous du premier lit, nés dans le IX^e arrondissement à Paris :

9-1) Justine Joséphine SYLVOZ, née à la fin de l'année 1850, morte à Saint-Paul le 1^{er} août 1860.

9-2) Mélanie SYLVOZ, née le 5 novembre 1854 et reconnue par le mariage de ses parents. Elle épouse à Rognaix le 30 avril 1872 Joseph Séraphin GUILLOT, né et baptisé à Rognaix le 11 décembre 1849, fils de Joseph Martin Guillot, cultivateur, et de Louise MICHEL. Il est cultivateur en cette commune, au hameau des Teppes, puis à celui de la Ville.



§ II - Postérité de Claude SILVOZ le jeune, fils de Claude et de Marie TESTAZ

3^{ème} degré

Maître et Honorable Claude SILVOZ, né à Rognaix (Villard-Vincent) et baptisé en cette paroisse le 22 juillet 1682 (parrain : Claude Testaz, de Saint-Paul ; marraine : Michelle Santiquet, de Rognaix). Après son premier mariage, il s'établit à Grand-Cœur, où il demeure au moins jusqu'en 1750. Il s'en va vivre ensuite avec son fils aîné à Montgirod. Décédé avant 1765, il est inhumé dans l'église de Montgirod.

Le 7 juin 1721, il déclare renoncer à l'hoirie de Georges Testaz, son oncle, curé de Saint-Thomas de Cœur, décédé *ab intestat* le 18 novembre précédent. Il lui a rendu les derniers devoirs et s'est chargé de sa sépulture, mais il ne veut pas « que tout ce qu'il a pu faire [...] lui soit imputé *pour aucune immixtion* », alors qu'il a seulement agi par « piété et devoir naturel, sans aucunement se dire l'héritier dudit Révérend Georges Testaz, feu curé »¹⁶. Le 13 juillet suivant, il abandonne les meubles qu'il a en eus à son frère Jacques Silvoz et à Claude à feu Antoine Testaz, qui lui en donnent quittance¹⁷. Le même jour, Joseph Fillion, marchand de Rognaix, se reconnaît son débiteur pour la somme de 270 livres, faisant le total de plusieurs sommes qu'il lui a empruntées les années précédentes : 120 florins en 1712, 100 florins en 1713, et 240 florins en 1716¹⁸.

Le 8 octobre 1721, il prend en acensement pour six ans une possession du marquis de Saint-Thomas, chevalier de l'Annonciade et ministre d'État. Cette possession, située au terroir de Grand-Cœur, comprend une maison, une grange et la moitié d'une autre grange, des prés, des terres, un jardin et un verger, le tout soumis à la cense annuelle de 90 livres¹⁹.

Il teste le 20 janvier 1747 en faveur de son fils Georges. Il veut être inhumé dans l'église de Grand-Cœur, et ordonne que son enterrement, sa neuvaine, l'annuel et l'anniversaire de son décès soient faits « suivant ses facultés, cependant sans pompe ni magnificence, laissant le tout à la discrétion de son héritier ». Il lègue 300 livres à son petit-fils Claude Ancenay, et 200 livres à sa petite-fille Oyendaz. Et « attendu que lesdits Claude et Oyendaz se trouvent mineurs », il déclare leur donner pour tuteur son fils Georges. Il lègue à ses filles Jacqueline (du premier lit) et Andréanne (du second lit), à chacune la somme de 300 livres. Et comme Andréanne est encore mineure, il désigne Georges pour être son curateur²⁰.

Il épouse 1^è) à Grand-Cœur le 7 août 1705, avec un contrat dotal passé le 29 juillet précédent²¹, **Marie BOCHET**, fille d'Honnête Urbain Bochet et d'Anne BOCHET, de Grand-Cœur. Elle meurt en cette paroisse, où elle est inhumée le 12 janvier 1723.

Il épouse 2^è) **Clauda RUFFIER-PLANCHE**. Elle est morte à Grand-Cœur le 2 novembre 1739, et elle est ensevelie le surlendemain dans l'église. Elle est morte avant 1747.

Enfants du premier lit, nés et baptisés à Grand-Cœur :

4-1) Révérend Georges SILVOZ, prêtre, baptisé le 3 février 1707 (parrain : Révérend Georges Testaz, curé de Grand-Cœur ; marraine : Demoiselle Catherine du Verger).

¹⁶ Notaire Vulliermier. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1868, folio 527.

¹⁷ Notaire Vulliermier. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1868, folio 568

¹⁸ Notaire Vulliermier. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1868, folios 567 (verso) et 568.

¹⁹ Notaire Villien. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1868, folio 730.

²⁰ Notaire Varambon. A.D. de la Savoie, 2C 1918, folio 38 (verso).

²¹ Notaire Barral. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1836, folio 748. Urbain Bochet donne en dot à sa fille la somme de 2.000 florins, outre ses meubles et son trousseau. Claude Silvoz donne 1.000 florins à sa future épouse en augment de dot.

En 1732, il fait partie de la communauté presbytérale de Mâcot. Résidant à Moûtiers en 1735, il est nommé l'année suivante directeur du séminaire. Il obtient en 1743 la cure de Montgirod, avec le titre d'archiprêtre, et meurt en cette paroisse le 30 janvier 1768.

Il teste une première fois le 10 décembre 1763 dans sa maison curiale. Il veut être inhumé dans l'église de Montgirod, au tombeau des curés ses prédécesseurs. Il fonde quarante messes perpétuelles à l'autel privilégié du St-Rosaire érigé en cette église, et donne pour cela à la cure de Montgirod le capital de 1.200 livres. Il lègue 200 livres à l'église du lieu pour ses ornements. Il lègue 200 autres livres au conseil de Montgirod, qui serviront à « faire apprendre par une femme si faire se peut, et à défaut par un homme, les filles du présent lieu qui se présenteront à lire les livres et papiers », priant « le maître ou la maîtresse d'école de faire dire à ses écoliers matin et soir un *De Profundis* ou un *Pater* ou un *Ave Maria* » pour le repos de son âme. Il lègue encore une autre somme de 200 livres pour les réparations à faire à la cure du lieu. Il lègue aux chapelles St-Grat, St-Bernard, Ste-Madeleine et St-Jean-Baptiste à chacune 10 livres, et 30 sols à la chapelle St-Philibert. Il lègue 20 livres aux autels de St-Laurent, de St-Yves et du St-Rosaire. Il lègue 100 livres à la chapelle de l'Étroit du Siaix. Il laisse à Jacqueline Philiberte Ancenay, sa belle-sœur, l'usufruit et les revenus des biens qu'il possède à Grand-Cœur, lui demandant d'entretenir et de faire vivre avec elle sa sœur Jacqueline Silvoz, « imbécile ». Il lègue 600 livres à sa nièce Oyende, femme de Jean Pierre Odoyer. Il lègue au séminaire de Moûtiers les sommes qu'il lui doit. Il lègue 105 livres à Claude Muraz, son vicaire, et 324 livres à sa sœur Andréanne. Enfin, il nomme son héritier universel son neveu Claude Humbert, alors clerc tonsuré²².

Le 20 juin 1765, il fait un second testament dans la maison curiale de Montgirod. Il veut être inhumé au tombeau des curés de son église paroissiale, et ordonne à son héritier « une aumône aux pauvres qui se présenteront le jour de la neuvaine » de son décès, « les chargeant de prier Dieu pour le repos de son âme ». Il veut que l'on célèbre annuellement deux services après la fête de saint Laurent, avec les responsoirs sur son tombeau et celui de son feu père, « qui est inhumé dans l'église paroissiale du présent lieu ». Il fonde de même dix messes basses à l'autel privilégié du St-Rosaire de l'église de Montgirod, et autant dans l'église de Grand-Cœur. Il lègue 300 livres à sa sœur Andréanne. Il lègue à Jacqueline Philiberte Ancenay, sa belle-sœur, la somme de 600 livres, avec l'usufruit de ses biens, « en reconnaissance des bons et agréables services qu'il a reçus d'elle depuis qu'il est curé, et espère recevoir ». Il lègue 600 livres à sa nièce Oyende. Il lègue à la cure de Montgirod, « en remplacement des livres qui pourraient manquer à la bibliothèque dont il se trouve chargé, à savoir le *Livre de la théologie* de Tournely²³. Il lègue au séminaire de Moûtiers les créances qu'il possède sur cet établissement, en échange de quoi il entend que « les Révérends sieurs administrateurs dudit séminaire soient tenus de fournir la pension du sieur Claude Humbert Sylve, son héritier, pendant son séminaire ». Il lègue aux Révérends Claude Muraz et Jean-Baptiste Chavoutier, prêtres résidant au présent lieu », à chacun 50 livres. Il lègue à Georges Odoyer, son filleul et petit-neveu, tous les biens qu'il possède au village de Villaudry, en la paroisse de Grand-Cœur. Il lègue 30 livres à

²² Notaire Ferley. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1952, folios 5 et 6.

²³ Honoré Tournely est un théologien qui vécut au temps de Louis XIV. Il fut l'un des opposants aux jansénistes. Son œuvre maîtresse, « *Praelectiones Theologicae* » connut un grand succès, et fut régulièrement imprimée au cours du XVIII^e siècle .

Joseph Sylve, son cousin, de Rognaix. Enfin, il fait son neveu Claude Humbert son héritier universel ²⁴.

Il teste une troisième fois le 20 mars 1766, dans sa maison curiale, révoquant le précédent testament. Il charge son héritier « de faire ses funérailles comme [il] se pratique pour des personnes de son caractère, et de faire une aumône le jour de la neuvaine suivant la coutume de cette paroisse. Il ordonne deux services « directement après la fête de saint Laurent, avec un répons sur son tombeau et sur celui dudit feu Claude Silve, son père ». Il ordonne dix messes par an à l'autel du Rosaire de l'église de Montgirod. Il ordonne un service « dans le courant du mois de son décès, et dix messes basses dans le courant de l'année ». Il lègue 300 livres à sa sœur Andréanne, et confirme la donation de 200 livres faite à sa nièce Oyende, et lui lègue 600 livres. Il donne à la cure de Montgirod un ouvrage intitulé *Tourneli*, en six volumes. Il laisse au séminaire de Moûtiers les créances qu'il possède sur cet établissement, qui devra en échange assurer la pension de son neveu Claude Humbert, son héritier universel. Il lègue aux Révérends Muraz et Chavoutier, prêtres dans sa paroisse, à chacun 50 livres. Il lègue 30 livres à son cousin Joseph, de Rognaix. Il lègue à sa sœur Jacqueline, « imbécile », son « entretien pendant sa vie », qui sera à la charge de son neveu héritier. Il lègue 600 livres à sa belle-sœur Ancenay, et lui fait une pension de 100 livres par an. Enfin, son neveu Claude Humbert reste son héritier universel ²⁵.

4-2) Anne SILVOZ, baptisée le 26 décembre 1710 (parrain : Jean Silve, de Rognaix ; marraine : Anne Bochet) ; morte jeune.

4-3) *Discret Victor SILVOZ, qui suit.*

4-4) Marie SILVOZ, baptisée le 21 janvier 1716 (parrain : Jean Falcoz ; marraine : Marie ...) ; morte jeune.

4-5) Jacqueline SILVOZ, fille « imbécile », baptisée le 23 février 1719 (parrain : Henri Ancenay ; marraine : Jacqueline Cuvet). Elle est morte à Grand-Cœur et a été inhumée en l'église de cette paroisse le 28 mars 1773.

Enfants du second lit :

4-6) Jacquemine Philiberte SILVOZ, baptisée à Grand-Cœur le 18 janvier 1729 (parrain : Thomas, fils de feu Jean Bochet ; marraine : Jacquemine Philiberte Ancenay) ; morte jeune.

4-7) Andréanne SILVOZ, légataire de son frère et de son neveu, morte après 1770. Elle teste le 22 janvier 1768 dans sa maison de Grand-Cœur. Elle veut que le curé de Grand-Cœur fasse un service « pendant les deux années qui suivront ses funérailles ». Son héritier devra pourvoir à la nourriture et à l'entretien de son fils cadet Hyacinthe, « muet et imbécile », à qui elle lègue « son droit de légitime ». Elle lègue 300 livres à sa fille Andréanne, de même que son linge, ses vêtements et son coffre, et elle fait son fils Mathieu son héritier universel ²⁶. Elle épouse à Montgirod le 29 juin 1750 Laurent CHARRIÈRE, de cette paroisse, fils de Martin Charrière. Établi à Grand-Cœur après 1751, il est inhumé en cette paroisse le 9 janvier 1768, après avoir testé le 6 en faveur de son fils Mathieu. Il veut être inhumé au cimetière de Grand-Cœur. Il demande à son héritier de faire célébrer vingt messes basses de *requiem* dans l'année de son décès, et de faire un sepulturement dans le lieu où il réside. Il lègue 200 livres à sa fille Andréanne, « imbécile », qu'on lui payera avec son trossel dans le cas où elle trouverait un parti. Il lègue à son fils Hyacinthe, infirme, « incapable de pouvoir parler et travailler, et même de pouvoir disposer de sa légitime », « son entretien, tant de nourriture à la table [de son] héritier que de vêtement ». Il laisse l'usufruit de ses biens

²⁴ Notaire Ferley. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2 1955, folio 47.

²⁵ Notaire Mangé. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1956, folios 408 (verso) et 409.

²⁶ Notaire Mangé. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1961, folio 746 (verso).

à sa femme, à condition qu'elle entretienne, vête et nourrisse son héritier et ses autres enfants ²⁷.

4^{ème} degré

Discret Victor SILVOZ, né à Grand-Cœur, et baptisé le 8 novembre 1712 (parrain et marraine : M. de Villeneuve, seigneur de Saint-Eusèbe de Cœur, et Noble Demoiselle Anne du Verger, sa femme). Il est mort à Grand-Cœur le 12 octobre 1741, et il est enseveli le lendemain dans l'église.

Il épouse à Grand-Cœur le 18 janvier 1731, avec un contrat dotal passé le 3 octobre 1730 ²⁸, **Jacqueline Philiberte ANCENAY**, baptisée à Grand-Cœur le 3 janvier 1712, fille de Discret Jean Claude Ancenay et d'Honorable Oyende DUCREY. Dès 1758, elle part vivre avec son fils chez le Révérend Georges Silvoz, son beau-frère, curé de Montgirod. Elle est morte en cette paroisse le 11 février 1767, et elle est inhumée le lendemain.

Le 5 décembre 1737, son mari et son beau-père donnent quittance à Michel Billiet, son beau-frère, époux de sa sœur Andréanne, qui leur a remis 1.268 livres pour sa constitution dotale et ce qui lui revient dans la succession de son père ²⁹.

Enfants, nés et baptisés à Grand-Cœur :

5-1) Oyende SILVOZ, baptisée le 20 juin 1734 (parrain et marraine : Jean Claude Ancenay et Oyende Ducrey, ses aïeux maternels) ; morte à Aigueblanche le 17 décembre 1787. Elle épouse à en cette paroisse le 19 août 1750, et par contrat dotal du 7 ³⁰, Honorable Jean Pierre HODOYER, né à Aigueblanche le 15 janvier 1732, fils de Balthazar Hodoyer et de Jeanne Claude CLAREY. Il est laboureur en cette paroisse, où il meurt le 24 germinal an III (24 mars 1795), après s'être remarié le 31 janvier 1788 avec Jeanne MOULIN.

5-2) Georges SILVOZ, baptisé le 16 septembre 1735 (parrain : Révérend Georges Silvoz, prêtre ; marraine : Claude Ruffier-Planche) ; mort en bas âge.

5-3) Jacques SILVOZ, baptisé le 14 juin 1737 (parrain : Jacques Bochet ; marraine : Pétronille Brun) ; mort en bas âge.

5-4) Révérend Claude Humbert SILVOZ, né et baptisé le 24 août 1740 (parrain : Claude Silvoz ; marraine : Andréanne Ancenay). Il fait ses études au séminaire de Moûtiers. En 1765, il est « clerc minoré » et reçoit les ordres mineurs et ceux du diaconat. Ordonné prêtre le 22 février 1766, il est d'abord desservant à Montgirod auprès de son oncle. Après la mort de ce dernier, il quitte Montgirod et s'établit à Grand-Cœur. Il est toutefois nommé recteur de la chapelle du Rosaire à Montgirod en 1770. Il est mort avant janvier 1797.

Le 24 octobre 1767, tant pour lui que pour Révérend Georges Silvoz, son oncle, dont il est le procureur, il donne à Jean Pierre Odoyer, son beau-frère, une procuration

²⁷ Notaire Sautier. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1960, *folio* 100 (*verso*).

²⁸ Notaire Villiod. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1885, *folio* 1173. Jean Claude à feu Jean Claude Ancenay constitue en dot à sa fille la somme de 1.000 livres, quelques terrains valant en tout 400 livres, son trossel de linge et de vêtements, une « tente avec ses franges », un coffre de noyer d'environ douze bichets « fermant à double ressort », une vache de « poil gris de deux veaux », et une autre vache « de poil gris de trois à quatre veaux ». De son côté, Victor Silvoz, de l'autorité de son père, donne à sa future femme la somme de 500 livres pour augment de la dot de 1.000 livres.

²⁹ Notaire Bernard. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1899, *folio* 1116.

³⁰ Claude Silvoz, son grand-père, constitue en dot la somme de 300 livres, outre son trousseau de linge et de meubles. Georges Silvoz, son oncle, prêtre, curé de Montgirod, lui donne aussi une somme de 300 livres, et Jacquemine Philiberte Ancenay, sa mère, la somme de 400 livres, ce qui monte l'ensemble de la dot à 1000 livres.

générale et tout pouvoir pour le représenter dans des instances, et encore pour gérer ses affaires : « traiter, transiger, exiger des capitaux ou passer des quittances, les placer, revendiquer, prendre acte d'état, vendre, aliéner, engager, échanger, enfin passer tous autres actes par-devant notaire qu'il verra être nécessaires (*sic*) »³¹.

Le 15 août 1768, il alberge à son cousin Georges Silve, de Rognaix, la totalité de ses biens en cette paroisse et en celle de Saint-Paul, pour le prix capital de 1.400 livres (notaire Sautier).

Il teste à Aigueblanche le 19 mai 1770. Il veut être inhumé dans le tombeau des prêtres de la paroisse où il décèdera. Il lègue « aux pauvres qui se présenteront le jour de la neuvaïne » la somme de 200 livres, « distribuable entre tous ». Il lègue 200 livres au séminaire de Moûtiers, « pour avoir part aux prières qui s'y font, s'en rapportant aux Révérends sieurs directeurs dudit séminaire pour ce qui concerne l'emploi de ladite somme ». Il lègue à ses nièces Anne, Louise, Marie Antoinette « et autres filles à naître » de sa sœur Oyenne, épouse de Jean Pierre Odoyer, à chacune la somme de 500 livres. Il lègue 600 livres à Jacqueline Philiberte Odoyer, aussi sa nièce et sa filleule. Il lègue 1.000 livres à son neveu Georges Odoyer. Il lègue 700 livres à Andréanne Silvoz, sa tante ; et dans le cas où elle décèderait avant lui, cette somme ira à ses enfants, Mathieu et Andréanne Charrière. Enfin, il fait sa sœur Oyenne son héritière universelle³².

§ III - Postérité de Jean SILVOZ, fils de Louis et de Claudine REGAL

2^{ème} degré

Honnête Jean SILVOZ. Il habite le hameau de la Ville à Rognaix, et décède en cette paroisse le 4 juin 1714.

Il épouse à Rognaix le 27 octobre 1683 **Honorable Jeanne BOZON**, baptisée à Pussy le 13 mars 1664, fille de Claude Bozon et d'Antoinette BERTRAND. Elle est inhumée à Rognaix le 13 mars 1724.

Jean Silvoz et Jeanne Bozon font un testament commun le 11 janvier 1711. Ils lèguent aux confréries du St-Sacrement et du Rosaire de Rognaix, à chacune la somme de 5 florins. Ils lèguent aussi 5 florins chacun « pour la réparation de l'autel où le tableau et l'image du glorieux saint Martin est érigée (*sic*) dans ladite église de Rognaix ». Ils ordonnent pour chacun d'eux douze messes de *requiem* pour le repos de leur âme. Ils lèguent à leurs filles Claudaz, Pernette et Marie, à chacune la somme de 400 florins, quatre linceuls de toile mêlée, leur linge et un coffre de sapin serrant à la clef. Enfin, ils font leur fils Martin leur héritier universel. Ils lui substituent leurs filles et, dans le cas où ces dernières décèderaient sans hoirs, ils leur substituent Joseph, Jacques, Claude Silvoz, frères, enfants de feu Claude Silvoz et neveux du testateur³³.

Enfants, baptisés à Rognaix :

3-1) Honorable Martin SILVOZ, qui suit.

³¹ Notaire Mangé. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1960, *folios* 190 (*verso*) et 191.

³² Notaire Mangé. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1965, *folio* 455.

³³ Notaire Villien. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1848, *folios* 96 et 97.

- 3-2) Jeanne Silvoz. Elle épouse à Rognaix le 28 avril 1711, et par contrat dotal du 26 précédent ³⁴, Honnête François COLLIARD, baptisé à Rognaix le 23 janvier 1687, fils de feu Jacques Colliard et de Clauda à feu Pierre BOZON (remariée avec Joseph à feu Claude CARQUET). Il demeure au hameau de la Ville.
- 3-3) Louise SILVOZ, baptisée le 18 mars 1695 (parrain : Jean-Baptiste Bozon ; marraine : Louise Silvoz) ; morte jeune.
- 3-4) Claudaz SILVOZ, inhumée à Rognaix le 14 août 1735. Elle épouse en cette paroisse en juin 1714, avec un contrat dotal passé le 18 juin 1716 ³⁵, Joseph BOZON, baptisé à Rognaix le 19 février 1693, fils d'Hippolyte Bozon et de Josèphe REGAL.
- 3-5) Pernelle SILVOZ, baptisée en septembre 1697 (parrain : François Regal ; marraine : Pernelle, femme de Jean-Baptiste Rossat). Elle épouse, avec un contrat dotal passé le 29 janvier 1716 ³⁶, Honnête Humbert COLLIARD, baptisé à Rognaix le 15 décembre 1688, fils de feu Jacques Colliard et de Claudaz BOZON.
- 3-6) Marie SILVOZ, baptisée le 9 novembre 1704 (parrain : Bernard Bozon ; marraine : Marie Bertrand). Légataire de ses parents en 1711.

3^{ème} degré

Honorable Martin SILVOZ, baptisé à Rognaix le 31 octobre 1686 (parrain : Martin Marbel ; marraine : Gasparde Bozon). Il est inhumé à Rognaix le 19 février 1767.

Il teste une première fois le 21 avril 1752. Pour son enterrement, il ordonne qu'on convoque deux prêtres étrangers, qui assisteront le curé et célébreront chacun une messe basse de *requiem*, outre la grande messe. Ces trois prêtres seront traités à dîner après sa sépulture. Il lègue 9 livres aux confréries du St-Sacrement et du Rosaire de Rognaix et à l'autel St-Martin de l'église paroissiale. Il lègue 40 livres à sa fille Marie et à Félix Revil, de Pussy. Enfin, il institue ses fils Jacques et Claude ses héritiers universels ³⁷.

Il fait un second testament le 4 mars 1764. Il renouvelle les dispositions prises dans le premier testament, et déclare qu'il a remis à son fils Joseph sa légitime pour tous ses droits. Par ailleurs, il lègue à titre de préciput à son fils Jacques une pièce de treille située devant sa maison, « pour les bons et agréables services qu'il a reçus de lui, et reçoit encore maintenant dans le fort de sa maladie » ³⁸.

Il épouse à Rognaix 1^{er}) le 1^{er} février 1702 **Françoise REGAL**. Elle est inhumée à Rognaix le 19 mars 1707.

Il épouse à Rognaix 2^e) le 20 février 1713, et par contrat dotal du 18 juin 1716 ³⁹, **Martine COLLOMBIER**, du village des Teppes (en Rognaix), fille de feu Martin à feu Jean

³⁴ Notaire Villien. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1848, *folios* 323 (*verso*) et 324. Jean Silvoz et Jeanne Bozon constituent en dot à leur fille la somme de 400 florins.

³⁵ Notaire Regal. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1858, *folios* 513 et 514. Martin Silvoz, frère de Claudaz, constitue en dot à sa sœur la somme de 400 florins, un mogeon femelle d'une année, « et pour son trossel et *garniment* nuptiaux (*sic*) quatre linceuls de toile mêlée de deux aunes et demi chacun, des vêtements, et un coffre de sapin « ferré et serrant à la clef ». De leur côté, Joseph Bozon et son père donnent à Claudaz Silvoz 200 florins en augment de dot.

³⁶ Notaire Regal. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1858, *folios* 53 (*verso*) et 54. Martin Silvoz, frère de Pernelle, constitue en dot à sa sœur la somme de 400 florins, et pour son trossel un « mogeon femelle », du linge et des vêtements, et un coffre de sapin « ferré et serrant à la clef ». De son côté, Humbert Colliard donne à sa femme 200 florins en augment de dot.

³⁷ Notaire Silvestre. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1928, *folio* 725.

³⁸ Notaire Mugnier. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1952, *folios* 368 et 369.

³⁹ Notaire Regal. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1858, *folios* 514 et 515. Jacques à feu Martin Collombier, frère de Martine, constitue en dot à sa sœur la somme de 200 florins et quatre linceuls de toile mêlée pour tous droits paternels, le tout légué par Martin Collombier par son

Collombier et de défunte Louise GUILLOT, sa première épouse. Elle est inhumée à Rognaix le 21 avril 1734, âgée d'environ cinquante ans.

Enfants, du second lit, baptisés à Rognaix :

4-1) Pierre SILVOZ, baptisé le 2 janvier 1714 (parrain : Pierre Collombier ; marraine : Jeanne Silvoz, femme de François Colliard) ; inhumé à Rognaix le 12 juin 1716.

4-2) Marie SILVOZ, baptisée le 23 mai 1717 (parrain : Humbert Colliard ; marraine : Françoise Bozon, femme d'Hippolyte Collombier). Le 16 janvier 1773, elle donne quittance à ses frères Jacques et Claude, de Rognaix, pour la somme de 40 livres léguée par son père ⁴⁰. Elle épouse à Pussy le 21 avril 1739, avec un contrat dotal passé le 16 précédent ⁴¹, Honnête Félix REVIL, baptisé à Pussy le 6 avril 1719, fils de feu Barthélémy Revil et de Jeanne MICHEL. Il est mort à Pussy le 14 septembre 1772, et il est inhumé le lendemain.

4-3) *Honorable Jacques SILVOZ, qui suit.*

4-4) Claude SILVOZ, baptisé le 13 décembre 1722 (parrain : Claude Silvoz ; marraine : Anne Marie Fillion, femme de Jacques Silvoz). Le 2 février 1752, conjointement avec son père, il donne quittance à François Michel, son beau-père, de la somme de 180 livres et du trousseau portés et désignés dans le contrat dotal de Josèphe Michel, sa première femme ⁴². Il est mort à Rognaix le 28 juillet 1787.

Il épouse 1^e) à Rognaix le 16 février 1751, avec un contrat dotal passé 28 suivant, Josèphe MICHEL, baptisée à Pussy le 3 décembre 1721, fille de Discret François Michel et de Pernette ROSSAT. Elle est inhumée à Rognaix le 23 mai 1762.

Il épouse 2^e) à Rognaix le 13 septembre 1762 (en présence de Noble Alexis Dumaney et de Révérend Maurice Mugnier, cleric) Andrée MUGNIER, née vers 1734. Elle est morte à Rognaix le 14 décembre 1788, et elle est inhumée le lendemain.

Enfants du second lit, baptisés à Rognaix :

5-1) Françoise SILVOZ, baptisée le 12 août 1765 (parrain : Pierre Collombier ; marraine : Françoise Mathias, femme de Jacques Silvoz). Elle épouse à Rognaix le 29 octobre 1783 Jean Antoine PÉRONNIER, baptisé en cette paroisse le 24 mars 1756, fils d'Hippolyte Péronnier et de Catherine Angélique LASSIAZ.

5-2) Jacques SILVE, ondoyé à la naissance le 17 mai 1767, puis baptisé à l'église (parrain : Jacques Silve ; marraine : Jeanne Pernette Ducrey, femme de Joseph Silve) ; mort et inhumé cinq jours plus tard.

5-3) Maurise SILVE, baptisée le 20 novembre 1769 (parrain : Joseph Deschamps ; marraine : Maurise Guméry, femme de Martin Morardet) ; morte à Rognaix le 6 septembre 1782.

5-4) Joseph SILVE, baptisé le 19 janvier 1775 (parrain : Jean Colliard ; marraine : Jeanne Pernette Ducrey, femme de Joseph Silve) ; inhumé le 28 suivant.

4-5) Honorable Joseph SILVOZ, baptisé le 9 septembre 1725 (parrain : Pierre Crétet ; marraine : Claudine Planche, femme de Claude Silvoz). Il est mort le 31 janvier 1804

testament du 27 octobre 1709 (notaire Villien, tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1437, *folios* 466 [*verso*] et 467). De son côté, Martine Collombier se constitue ses droits et ses biens maternels, outre son trousseau. Par ailleurs, Martin Silvoz donne 200 florins à sa femme en augment de dot.

⁴⁰ Notaire Perrot. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1971, *folio* 378.

⁴¹ Notaire Laboret. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1902, *folios* 303 et 304. Martin Silvoz constitue en dot à sa fille la somme de 240 livres, une brebis et une chèvre d'un an, un trousseau de linge et de vêtements, une croix et une bague d'argent, et un coffre de sapin fermant à clef. De son côté, Félix Revil, autorisé par sa mère, donne à sa future femme 120 livres d'augment de dot.

⁴² Notaire Déléans. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1507, *folio* 94 (*verso*).

« dans sa maison située au village de la Ville », « quasi octogénaire », et il est inhumé le jour suivant.

Le 21 avril 1742, il est émancipé par son père par-devant le juge du marquisat de Saint-Thomas ⁴³. Le 21 avril 1752, son père lui accorde la somme de 1.250 livres pour sa légitime et autres droits sur son hoirie. Le 12 juin 1753, les 300 dernières livres lui sont remises et il en donne quittance à son père ⁴⁴.

Il épouse 1^e) à Rognaix le 12 septembre 1746 Marie FONTANNAZ. Elle est inhumée à Rognaix le 24 août 1748.

Il épouse 2^e) à Rognaix le 4 novembre 1748 Jeanne Pernette DUCREY, fille de Martin Ducrey et de Jeanne Marie BONNEFOY. Elle est morte dans la maison de son mari à Rognaix le 12 brumaire an XI (3 novembre 1802), et elle est inhumée le surlendemain.

Enfants, tous du second lit, baptisés à Rognaix :

- 5-1) Jeanne SILVE, baptisée le 5 juillet 1750 (parrain : Claude Silve ; marraine : Jeanne Michel).
 - 5-2) Anne Françoise SILVE, baptisée le 24 janvier 1753 (parrain : Jean François Michel ; marraine : Anne Guillot). Elle est morte à Rognaix le 21 floréal an VIII. Le curé écrit à son sujet que, « quoique muette, [elle] était encore un peu experte (*sic*) ». Elle est morte le 10 mai 1800, « pour s'être précipitée par-dessous le Grand Biolley, ... allée de son bon vouloir, ayant dîné carrefour des Foitelles, dans un endroit trop ... ». Son corps a été examiné par le chirurgien Crud, de Moûtiers, et par Claude Antoine Perrot, ex président du canton de Feissons sous Briançon. Elle a été inhumée le lendemain 11 mai.
 - 5-3) Claudine SILVE, baptisée le 22 février 1757 (parrain : Félix Revil ; marraine : Claudine Michel).
 - 5-4) Catherine SILVE, baptisée le 22 octobre 1760 (parrain : Jacques Silve ; marraine : Catherine Mathié) ; morte dans la maison de son père à Rognaix le 28 septembre 1797. Elle est inhumée le surlendemain, « après le sacrifice célébré et les prières de la sépulture selon le rituel romain récitées, sans chant à la maison à cause de la persécution, et son corps a été porté à l'église, et enterré au cimetière de Rognaix par les fidèles ». Elle a épousé François DUCREY, natif de Saint-Jean-de-Belleville, fils de Jean Pierre Ducrey et de Jeanne REYMOND. Veuf et établi à Rognaix, il se remarie en cette paroisse le 21 octobre 1819 avec Marie Marguerite BLANC.
 - 5-5) Jean François SILVE, baptisé le 11 mai 1763 (parrain : Jean François Michel ; marraine : Andrée Mugnier) ; *obit*.
 - 5-6) Jacqueline SILVE, baptisée le 24 août 1765 (parrain : Révérend Vincent Guméry, prêtre ; marraine : Jacqueline Garzen).
 - 5-7) François SILVE, baptisé le 17 juin 1770 (parrain : François Bantin ; marraine : Marie Silve) ; inhumé à Rognaix le 28 avril 1772.
-
- 4-6) Agathe SILVOZ, baptisée le 30 décembre 1728 (parrain : Pierre Bozon ; marraine : Agathe Donjon, femme de Pierre Crétet) ; inhumée à Rognaix le 5 mars 1729.
 - 4-7) Ne SILVOZ, mort-née le 15 mai 1730.

⁴³ Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1928, *folio* 709.

⁴⁴ Notaire Silvestre. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1931, *folio* 934.

4^{ème} degré

Honorable Jacques SILVOZ, baptisé à Rognaix le 14 mai 1720 (parrain : Jacques Silvoz ; marraine : Anne Regal, femme de Pierre Collombier). Il est inhumé à Rognaix le 25 septembre 1780.

Il teste le 24 mai 1778 dans sa maison à Rognaix. Pour son enterrement, sa neuvaine et son anniversaire, outre le curé de Rognaix, il veut l'assistance d'un prêtre « étranger », qui célébrera une messe basse ces trois jours et à qui on offrira son dîner. Dans l'année de son décès, ses héritiers devront faire vingt services dans l'église de Rognaix, plus dix messes de *requiem* pour le repos de son âme. Il lègue aux confréries du St-Sacrement et du Rosaire de sa paroisse, à chacune 3 livres. Il ne laisse à ses filles Martine et Georgine que 5 sols pour tout supplément de légitime. Il lègue 50 livres à sa fille Josèphe, « imbécile », qui aura « son entretien nécessaire » dans sa maison. Il laisse l'usufruit de ses biens à sa (seconde) femme ; et dans le cas où « elle ne puisse demeurer avec ses héritiers », ou si elle ne voulait accepter son usufruit, il lui fait la pension annuelle de dix bichets de seigle, dix bichets d'avoine, quatre bichets de blé noir, huit livres de sel, douze livres de beurre et dix-huit livres de fromage, un tonneau de quatre à cinq setiers, et 12 livres en argent. Elle aura « les petits meubles nécessaires pour son ménage, son bois nécessaire, tant pour son affouage que pour la cuisson de son pain, son lit garni et son habitation » dans sa maison. Enfin, il fait ses fils Martin et Hippolyte ses héritiers universels. Il fait faire ensuite l'inventaire de ses meubles par le notaire. Il possède alors huit vaches, une génisse, le tiers d'une paire de bœufs et la moitié d'une mule ⁴⁵.

Il épouse 1^e) à Rognaix le 21 janvier 1735, avec un contrat dotal passé le 12 mai 1748 ⁴⁶, **Honorable Françoise MATHIAS**, baptisée à Pussy le 30 mars 1712, fille de Discret Joseph Mathias et de Pernette GUILLOT. Elle est inhumée à Rognaix le 30 janvier 1774.

Il épouse 2^e) à Rognaix le 11 avril 1774, avec un contrat dotal passé la veille ⁴⁷, **Jacqueline VILLIEN-GARZEN**, née à Naves vers 1735, fille de défunt Joseph Garzen et de Louise BOZON. Elle est morte à Rognaix le 8 mai 1812, dans la maison de son fils Hippolyte, et elle est inhumée le surlendemain au cimetière de Rognaix.

Enfants du premier lit, baptisés à Rognaix :

5-1) Agathe SILVOZ, baptisée le 1^{er} février 1738 (parrain : Joseph Morardet ; marraine : Agathe Donjon, de Queige, femme de Pierre Crétet-Collombier) ; inhumée à Rognaix le 16 janvier 1741.

5-2) Marie SILVOZ, baptisée le 21 novembre 1739 (parrain : André R... ; marraine : Marie Silve). Elle est morte à Rognaix le 4 octobre 1774, en mettant au monde un enfant qui ne vécut guère après avoir été baptisé à la maison. Elle est inhumée avec cet enfant le surlendemain. Elle épouse à Rognaix le 15 avril 1774 Pierre Antoine CRÉTET, baptisé en cette paroisse le 30 juin 1728, veuf de Claudine MICHEL, fils de feu Pierre Crétet et d'Agathe DONJON. Veuf pour la seconde fois, Pierre Antoine Crétet convole à Rognaix le 3 juillet 1780 avec Étienne BERNARD. Il est mort à Rognaix le 4^{ème} jour complémentaire de l'an second.

⁴⁵ Notaire Perrot. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1985, *folios* 408 à 410.

⁴⁶ Notaire Silvestre. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1920, *folio* 345. Françoise Mathias se constitue en dot la somme de 307 livres, son trousseau et un coffre fermant à clef. De son côté, Jacques Silvoz, autorisé par son père, donne à sa femme 153 livres en augment de dot.

⁴⁷ Notaire Perrot. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1973, *folio* 59. Jacqueline Garzen se constitue en dot la somme de 400 livres, son trousseau, une croix d'or, et un coffre fermant à clef. De son côté, Jacques Silvoz donne à sa future femme 250 livres en augment de dot.

- 5-3) Martin SILVOZ, baptisé le 16 février 1745 (parrain : Martin Silvoz ; marraine : Martine ...) ; inhumé à Rognaix le 14 juillet 1749.
- 5-4) Josèphe SILVOZ, « fille imbécile », baptisée le 16 octobre 1747 (parrain : Joseph Colliard ; marraine : Anne Guillot). Elle est morte le 20 janvier 1795 « dans la communion de notre Sainte mère l'Église ». Le curé précise : « son corps a été inhumé par les simples fidèles dans le cimetière de Rognaix, suivant la déclaration qui m'en a été faite par Martin Silvoz, frère de père de la défunte, et par Hippolyte Collombier et Louis Crétet, ses beaux-frères ».
- 5-5) Martine SILVE, née vers 1754, morte à Rognaix le 21 avril 1816 et inhumée le lendemain. Elle épouse en cette paroisse le 20 juillet 1772, avec une dispense du 4^{ème} degré de consanguinité, Hippolyte COLLOMBIER, fils de Claude Collombier, de Rognaix. Il est mort accidentellement en cette commune le 6 juin 1818, ayant fait une chute « dans les ravins au bas du hameau de la Tétaz ». Son corps est trouvé le lendemain et, en conséquence des ordres donnés par le juge mage de Conflans, il est examiné par un chirurgien et par Bernard Mugnier, châtelain. Il est inhumé le 8.
- 5-6) Georgine SILVE, née vers 1755, morte à Rognaix le 16 février 1825. Elle épouse en cette paroisse le 3 juin 1776 Louis CRÉTET, baptisé à Rognaix le 25 octobre 1755, fils de feu Pierre Crétet et de défunte Claudine MICHEL. Il est mort à Rognaix le 12 octobre 1820, « après la réception du Sacrement d'extrême-onction, pour avoir été atteint de démence et n'avoir pas recouvré la raison ». Il est inhumé le surlendemain 14 octobre.

Enfants du second lit, baptisés à Rognaix :

5-7) *Martin SILVE, qui suit.*

5-8) Hippolyte SILVE, baptisé le 20 octobre 1776 (parrain : Hippolyte Silve ; marraine : Françoise Garzen). Il est mort chez lui à Rognaix le 29 mai 1850.

Il épouse 1^{er}) à Rognaix le 10 messidor an III, et religieusement le 16 juin 1795 au hameau de Monslacon, paroisse de Saint-Paul, Marie CLAUDET, baptisée à Rognaix le 25 février 1770, fille de Martin Claudet et de Françoise RUFFIER, demeurant au hameau des Teppes. Elle est morte « presque subitement et sans sacrements » à Rognaix le 16 novembre 1836.

Il épouse 2^e) à Rognaix le 18 janvier 1837 Marie GAGE, née à Saint-Paul-sur-Isère le 22 octobre 1799, fille de Joseph Gage-Monjovet et de Marie PÉRINET, cultivateurs. Elle est morte dans sa maison à Rognaix le 15 mars 1874.

Enfants, tous du premier lit, nés et baptisés à Rognaix :

6-1) Martine SILVOZ, née 1^{er} janvier 1798, morte aux Teppes le 20 février 1804 (1^{er} ventôse an XII) dans la maison de Martin Claudet.

6-2) Martin SILVOZ, né le 27 frimaire an VIII, mort dans la maison de son aïeul maternel aux Teppes le 4 prairial an IX. Il est « décédé vers minuit du dixième tendant à l'onzième jour du mois de juin » de l'année 1801, et il est inhumé ledit jour.

6-3) Françoise SILVOZ, née le 19 brumaire an X, morte chez ses parents à Rognaix le 24 août 1805 (7 fructidor an XIII).

6-4) Jean Martin SILVE, né et baptisé le 1^{er} frimaire an XII (7 décembre 1803), mort à Rognaix le 20 août 1808, dans la maison de son grand-père maternel aux Teppes.

6-5) Joseph Marie SILVOZ, né et baptisé le 24 septembre 1806 (parrain et marraine : Martin Collombier et Marie Rose Blanc, son épouse). Il est mort dans la maison paternelle à Rognaix le 9 juillet 1843.

6-6) Jean François SILVOZ, né le 6 mai 1812, « veille de l'Ascension », et baptisé à la maison « à cause du danger de mort ; et parce qu'il il y avait lieu de douter

de la validité du baptême, je le lui ai conféré le même jour à l'église où les cérémonies solennelles ont été faites » (parrain : François Ducray ; marraine : Marie Jacqueline Blanc). Il est mort sans alliance à Rognaix le 4 juin 1878.

Hippolyte SILVE a eu un enfant de Françoise GAGE-MONJOVET :

- Josèphe GAGE-MONJOVET, née à Saint-Paul le 6 janvier 1796. dont la paternité est reconnue par sa mère à sa naissance.

- 5-9) Jeanne Marie SILVE, baptisée le 23 avril 1780 (parrain : Jean Mugnier ; marraine : Marie Carret, femme de Joseph Mugnier). Le 12 juillet 1846, elle est morte sans alliance dans la maison Silve à Rognaix.

5^{ème} degré

Martin SILVE, baptisé à Rognaix le 19 janvier 1775 (parrain : Claude Silve ; marraine : Maurise Guméry, femme de Martin Morardet). Il est mort avant 1823.

Il épouse à Rognaix le 2 juin 1789, avec une dispense des 3^{ème} et 4^{ème} degrés de consanguinité, **Pernette LARDET**, baptisée en cette paroisse le 1^{er} juillet 1766, fille de François Lardet et de Josèphe COLLIARD. Elle est morte le 20 avril 1839 dans la maison Ravier à Rognaix.

Enfants, nés à Rognaix :

- 6-1) Jacques SILVOZ, né le 9 octobre 1793, mort à Rognaix le 18 mai 1800.
- 6-2) Lucie Angélique SILVOZ, née le 1^{er} messidor an IV. Elle épouse à Rognaix le 7 janvier 1823 Joseph MUGNIER, né en cette paroisse le 19 prairial an II, fils de feu Jean Mugnier et de feu Martine DURAND. Cultivateur, il est mort à Rognaix le 10 août 1841.
- 6-3) Jean SILVOZ, mort à Rognaix le 28 floréal an VIII.
- 6-4) Jacquemine SILVOZ, née le 3 prairial an VII, morte à Rognaix le 28 février 1873. Elle épouse en cette paroisse le 18 août 1846 Jacques RAVIER, né à Rognaix le 14 brumaire an VI, fils de Philibert Ravier et de Martine MERCIER. Cultivateur, il est mort chez lui le 5 juin 1867.
- 6-5) Jeanne Josette SILVOZ, née le 1^{er} nivôse an X, morte à Rognaix le 22 mars 1881. Elle épouse en cette paroisse le 15 avril 1834 Antonin RAVIER, né à Rognaix le 20 floréal an VIII, fils de Philibert Ravier et de Martine MERCIER. Cultivateur, il est mort chez lui le 27 décembre 1861.

